

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Onze, le Lundi 31 Janvier à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 Janvier, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme DEBROAS	à	Mme PASQUALAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
M. D'ORAZIO	à	Mme FERRI-PISANI

Etaient absents :

M. BARTOLI, Mme PASTINI, M. RUAAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, MM. MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	33
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 31 Janvier 2011	Délibération N°2011 / 17
---------------------------------	--------------------------

Approbation du programme de voirie 2011 (enrobés, éclairage public, trottoirs).

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Dans le cadre de son budget d'investissement 2011, la Ville d'Ajaccio a défini un programme de réfection des enrobés, de réfection des trottoirs, et de modernisation du réseau d'éclairage public.

Les crédits correspondants à ces opérations seront proposés au budget primitif 2011 de la Ville, chapitre 23 article 2315.

Le programme proposé s'établit ainsi qu'il suit :

Programme Trottoirs 2011

	Opérations	Interventions	Montant TTC
1	Rue Eugène Machini - Lamparo / Parking Diamant	Réfection des trottoirs	119 554,49 €
3	Face Cathédrale - Raccordement Machini / Sœur Alphonse	Réfection des trottoirs	29 150,28 €
4	Descente St Jean : Boulangerie / Napoléon - côté gauche	Réfection des trottoirs	72 493,92 €
5	Descente St Jean : Boulangerie / Napoléon - côté droit	Réfection des trottoirs	91 401,37 €
6	Rue des 3 Maries - Côté ancien combattant	Réfection des trottoirs	46 447,56 €
7	Rue Etienne Conti - côté "office de Tourisme"	Réfection des trottoirs	55 537,92 €
8	Rue Nicolas Peraldi face AGECO	Réfection des trottoirs	9 047,16 €
9	Rue Dell Pellegrino	Trottoirs et potelets	5 184,00 €
10	Av. Grande Armée	Réfection du trottoir descendant	13 707,36 €
11	Chemin d'Acqualonga – pluvial	Traitement pluvial et mise en sécurité	94 698,72 €
			537 222,78 €

Programme Eclairage Public 2011

	Opérations	Interventions	Montant TTC
1	Rue Andria Fazi	Remplacement lanternes	5 760,72 €
2	Remplacement lanternes RN 193 - Aspretto	Remplacement lanternes et remise aux normes	27 691,20 €
5	Place Abatucci	Remplacement lanternes	40 160,88 €
6	Travaux secteur Pépinière + parcelles KO...	Remplacement lanternes	15 906,67 €
7	Carrefour Mercure	Création réseau EP	9 796,68 €
			99 316,15 €

Programme Enrobés

	Opérations	Interventions	Montant TTC
6	Fourniture et pose de potelets		26 892,00 €
13	Rte accès A Casarella	Tapis d'enrobé	27 206,28 €
15	Jardins de l'Empereur	Entrées des voies nles cédées	115 439,80 €
16	Descente St Jean vers Napoléon	Tapis d'enrobé	85 621,32 €
20	Rue Michel Bozzi	Tapis d'enrobé	59 570,64 €
23	Chemin des Barraques - Tranche II	Tapis d'enrobé	54 496,80 €
24	TS Rue Marboeuf	Tapis d'enrobé	11 254,46 €
26	Rue des Cyprés	Enrobés et trottoirs	47 564,28 €
27	Rue des 3 Maries - Partie basse	Tapis d'enrobé	34 001,10 €
28	Raccordement Rocade / A Mandarina	Enrobés et trottoirs	141 684,34 €
29	Av. de la Libération	Tapis d'enrobé	98 878,32 €
30	Acqualonga - partie haute	Tapis d'enrobé	57 373,38 €
			759 982,72 €

En résumé, les montants en dépenses s'établissent ainsi qu'il suit :

Programme	Montant HT	Montant TTC
Programme Trottoirs 2011	497.428,50 €	537.222,78 €
Programme Eclairage Public 2011	91.959,40 €	99.316,15 €
Programme Enrobés	703.687,70 €	759.982,72 €

Il est proposé au conseil municipal pour le financement de ce programme, de solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de la dotation quinquennale de la commune, ainsi que du Conseil Général de la Corse du Sud.

Le plan de financement s'établirait ainsi qu'il suit :

	CTC	CG 2A	Ville
Programme Trottoirs 2011	198.971,40 €	174.099,98 €	124.357,12 €
Programme Eclairage Public 2011	36.783,76 €	32.185,79 €	22.989,85 €
Programme Enrobés	281.475,08	246.290,70	175.921,92 €

CONSIDERANT que les crédits nécessaires sont proposés au Budget prévisionnel 2011 :

EN INVESTISSEMENT :

En Dépenses :

→ Chapitre 23, Article 2315, Fonction 8

En Recettes :

→ Chapitres 13, Article 1322

→ Chapitres 13, Article 1323.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

- **D'approuver** le programme de voirie 2011
- **D'en adopter** le plan de financement,
- **D'autoriser Monsieur le Maire** à solliciter les subventions auprès des collectivités locales.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Monsieur François GABRIELLI, Adjoint délégué,
et après en avoir délibéré,

VU La Loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté des Communes,

VU La Loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la Loi 86.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

VU, La Loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Territoriales,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT l'avis favorable rendu par les Commissions Municipales réunies en date du 28 janvier 2011,

APPROUVE,
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

- le programme de voirie 2011 (Trottoirs, Eclairage Public, enrobés)

ADOpte,

- Le plan de financement relatif au programme, établi comme suit :

	CTC	CG 2A	Ville
Programme Trottoirs 2011	198.971,40 €	174.099,98 €	124.357,12 €
Programme Eclairage Public 2011	36.783,76 €	32.185,79 €	22.989,85 €
Programme Enrobés	281.475,08	246.290,70	175.921,92 €

AUTORISE M. le MAIRE,

- A solliciter les subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse et du Conseil Général de la Corse du Sud.

DIT

- Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce programme seront proposés au Budget Primitif de la Ville, exercice 2011.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....

Fait à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Simon RENUCCI